

LA LETTRE DES PARLEMENTAIRES POUR LA TAXE TOBIN *Appel de Washington*

<http://tobintaxcall.free.fr>

Dernière minute :

Alors que nous avons déjà bouclé la rédaction de ce numéro 5 de la lettre des parlementaires pour la taxe Tobin, le Premier Ministre français Lionel Jospin déclarait lors de son émission télévisée de rentrée le mardi 28 août 2001 " (...)La présidence belge de l'Union européenne a l'intention de soumettre cette question de la taxe Tobin dans le cadre européen. Et je suis favorable à ce que la France propose que l'Union européenne prenne une initiative à cet égard au plan international dans les instances internationales."Ceci peut être un tournant. C'est ce que beaucoup, et nous en avons reçu de multiples témoignages, souhaitent et demandent en vue de l'ECOFIN de Liège du 22 septembre. Cela donne plus de sens encore à ce que vous lirez ci-dessous suite aux prises de position de la Présidence belge de l'Union européenne.

Vous trouverez ci-joint le numéro des mois de Août/Septembre 2001 de la Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin. Pour tout renseignement complémentaire ou pour abonner gratuitement à cette lettre mensuelle par email d'autres parlementaires, des membres d'ONG ou toute personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter à : tobintaxcall@free.fr

Bien cordialement,

Harlem Désir et Glyn Ford

Intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » du Parlement européen

Numéro 5

AOUT-SEPTEMBRE 2001

Sommaire :

- 1 – La Présidence Belge de l'Union inscrit la taxe Tobin à l'ordre du jour
- 2 – Audition publique d'économistes au Parlement européen
- 3 - Mexique : une résolution en faveur de la taxe Tobin bientôt déposée
- 4 - 36 Députés argentins rejoignent l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin
- 5 - Un panel des Nations Unies demande une nouvelle étude sur la taxe Tobin
- 6 - Le syndicat « Transport and General Workers » se prononce en faveur de la taxe Tobin

1 – La Présidence Belge de l'Union inscrit la taxe Tobin à l'ordre du jour

Finalement la mobilisation et la ténacité des associations et des parlementaires de Belgique auront payé. Pour la première fois un gouvernement assurant la Présidence tournante de l'Union européenne a dû inscrire un débat sur la taxe Tobin à l'ordre du jour d'un Conseil des ministres européens. C'est lors du Conseil des ministres de l'Economie et des Finances de l'UE (ECOFIN) de Liège les 22 et 23 septembre 2001, que la question sera officiellement sur la table. Certes, c'est à reculons que le ministre des Finances de Belgique, Didier Reynders, a fini par faire cette concession, qu'il a agrémenter du dépôt d'un rapport plutôt défavorable du haut Conseil des

finances de Belgique (organisme consultatif). Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'en novembre et décembre 2000, à la suite d'une série d'auditions et de rapports, la Chambre des Représentants et le Sénat de Belgique votaient des résolutions demandant au gouvernement d'inscrire la taxe Tobin dans le programme de travail officiel de la future présidence belge de l'Union ... ce à quoi le Conseil des ministres de Belgique finissait par s'engager. Mais mois après mois, la taxe Tobin s'évaporait des ordres du jour et le ministre des Finances s'évertuait à renvoyer la question aux oubliettes européennes ... ou à une autre présidence. Pourtant, la campagne très active et bien orchestrée des réseaux belges d'action contre la spéculation financière et d'Attac Belgique, le soutien des grands syndicats (FGTB et CSC), ainsi que l'opiniâtreté d'un groupe de travail parlementaire sur la taxe Tobin et de quelques ministres, dont Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, faisait échouer l'opération d'enfouissement. Si Didier Reynders voulait présider seul les ECOFIN il devait confirmer l'inscription de la taxe Tobin dès la première réunion de cette instance sous présidence belge. C'est ainsi qu'était annoncé le matin du 27 juin, simultanément au Parlement européen, où Charles Picqué participait à l'audition publique d'économistes sur la taxe Tobin organisée par l'intergroupe « Taxation du capital » et au Sénat de Belgique où se trouvait Didier Reynders, que la Présidence Belge mettrait la question de la taxe Tobin à l'ordre du jour de l'ECOFIN de Liège. Celui ci se tiendra à la veille de la réunion annuelle du FMI et de la Banque Mondiale. Nul doute que de façon ouverte pour les uns ou biaisée pour d'autres, les adversaires de toute idée de taxation des marchés des devises vont se mobiliser pour chercher à déconsidérer cette proposition et à éviter que quelque décision ne soit prise lors de l'ECOFIN. Mais l'inscription de cette question est un point marqué et l'on approche du moment où ce ne sont plus ceux qui proposent la taxation des marchés spéculatifs pour financer des besoins urgents dans les pays du Sud qui devront se justifier mais plutôt ceux qui la refusent qui devront expliquer pourquoi ils bloquent une mesure réclamée et attendue de plus en plus largement de part le monde. Comme on le verra plus loin avec la prise de position d'un groupe de travail des Nations Unies chargé de présenter des propositions à Kofi Annan sur le financement du développement les soutiens de nouveaux parlementaires en Amérique Latine, ou celui d'un nouveau syndicat en Grande Bretagne.

Suite à l'annonce du gouvernement Belge, en France, la coordination ATTAC de l'Assemblée nationale a adressé un courrier au Premier ministre Lionel Jospin lui demandant le soutien officiel du Gouvernement français à cette initiative de la Présidence de l'Union. Chaque gouvernement de l'UE doit être interpellé d'ici à l'ECOFIN de Liège sur la position qu'il y défendra.

A l'issue de la journée d'auditions et de débats du 27 juin au Parlement européen, à laquelle participait également Susan George Vice-Présidente d'Attac France, les eurodéputés Glyn Ford et Harlem Désir appelaient dans un communiqué leurs collègues à participer au Congrès Européen Citoyen organisé à l'initiative d'Attac Belgique et des réseaux belges d'action contre la spéculation financière à Liège en parallèle à l'ECOFIN. Ils souhaitaient que les citoyens répondent nombreux à l'appel à manifester pacifiquement lancé par les associations, syndicats et ONG belges et européennes. Une manifestation qui après Gênes sera aussi un test pour l'Europe, du droit de manifester et de s'exprimer du mouvement social, et de la capacité des gouvernements à proposer des réponses réelles aux attentes de ce mouvement pour nouer un dialogue avec lui. C'est aussi la responsabilité des gouvernements que de savoir montrer à cette occasion que l'UE n'est pas un G15 bunkerisée mais une construction politique ouverte aux citoyens, au dialogue et à leurs attentes d'une Europe qui joue, entre autre, un rôle nouveau face aux inégalités inacceptables de la mondialisation d'aujourd'hui.

Le 27 juin dernier, jour de cette annonce de la Présidence Belge, au terme des débats et des auditions très argumentées des économistes, juriste, sur les taxes de « type Tobin » (voir ci dessous) Glyn Ford, Secrétaire de l'intergroupe, concluait : « *Il n'y a plus d'arguments intellectuels ou techniques contre l'introduction d'une taxe permettant de juguler la spéculation sur les monnaies,*

laquelle détruit les moyens d'existence d'entreprises et de pays entiers » et Harlem Désir, président de l'intergroupe déclarait : « Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'engagements et de projets concrets sur la mise en oeuvre d'une telle taxe, afin qu'elle permette de générer suffisamment de revenus pour commencer à répondre aux immenses besoins des pays du Sud en matière d'accès aux médicaments, aux soins, à l'eau potable, aux énergies renouvelables, ou encore d'éducation, des pays où 1,2 milliards de personnes vivent dans la plus extrême pauvreté avec moins de un dollar par jour en moyenne ».

Merci en tous cas aux militants des associations de Belgique et à nos collègues parlementaires de ce pays d'avoir ouvert cette brèche à l'occasion de « leur » présidence. Merci à Charles Picqué d'avoir été de ces ministres qui ont tenu bon et d'avoir voulu que cette annonce soit faite en même temps que devant le Parlement national de Belgique, au Parlement européen à l'occasion de l'initiative de notre intergroupe.

2 – Audition publique d'économistes au Parlement européen :

L'audition publique d'économistes qui s'est déroulée au Parlement européen le 27 Juin 2001 a permis de traiter de manière concrète, à la fois sur les plans techniques et politiques, de la question de la faisabilité et des conditions de mise en oeuvre d'une taxe de type Tobin à l'échelle européenne. Le Professeur Anthony Clunies-Ross de l'Université Strathclyde de Glasgow, Bruno Jetin, Maître de Conférence à l'Université Paris XIII et le Professeur Paul Bernd Spahn de la Goethe Université de Francfort ont ainsi expliqué à un public de députés européens et de représentants d'ONG de différents pays d'Europe les différentes techniques possibles de taxation sur le marché international des devises.

Le Professeur Spahn, qui a été consultant pour le FMI, a présenté sa proposition de taxe à double niveau, l'une de type Tobin dont le taux serait très bas (0,02%) qui dégagerait une ressource de l'ordre de 60 milliards de dollars par an, soit davantage que le montant actuel de l'aide publique au développement, et l'autre, inspirée des mécanismes de l'ancien « serpent monétaire international » qui serait d'un taux très élevé et se déclencherait lorsque le cours d'une monnaie sortirait brutalement d'un niveau déterminé de fluctuation. Les économistes ont montré comment une taxation sur les transaction de change pourrait être mise en place de façon unilatérale.

Le Professeur de droit de l'Université VUB de Bruxelles, Lieven Denys, a répondu aux arguments de la Commission européenne sur une prétendue incompatibilité d'une taxe Tobin avec les Traités européens, en montrant que celle-ci pourrait être créée en conformité avec l'article 93 du Traité CE. Il a été rappelé, d'autre part, que l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) ne pouvait être un argument opposable à la taxe, la BCE étant chargée de la politique monétaire alors que la politique des taux de change reste du ressort du Conseil, lequel est en droit de demander à la BCE de mettre en oeuvre une telle mesure.

Vous pouvez obtenir un compte rendu détaillé de cette audition publique d'économistes suivie de la table ronde sur la Présidence Belge sur le site de l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin : <http://tobintaxcall.free.fr>

Cette audition faisait suite aux Premières rencontres interparlementaires pour la taxe Tobin organisées le 28 Juin 2000 où des parlementaires de 13 pays différents, d'Europe mais aussi du Canada, le Ministre des Affaires étrangères de Finlande, des économistes, des responsables d'ONG européennes, canadienne, américaine et tunisienne, se retrouvaient au Parlement pour débattre de la taxe Tobin. Les actes de ces rencontres viennent d'être publiés en versions anglaise et française.

Vous pouvez les obtenir en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : tobintaxcall@free.fr

3. Mexique : une résolution en faveur de la taxe Tobin bientôt déposée

Le Député fédéral mexicain Rafael Hernandez Estrada, qui vient de rejoindre l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin, nous informe des avancées de la campagne en faveur de la taxe Tobin dans son pays. Une conférence de presse présentant les députés en faveur de la taxe Tobin sera organisée durant l'été et sera suivie du dépôt d'une résolution devant la Commission permanente du Congrès de l'Union.

4. 36 Députés argentins rejoignent l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin

Comme nous vous l'indiquions dans le dernier numéro de cette lettre, un projet de résolution sur la taxe Tobin devrait prochainement être déposé en Argentine. C'est lors de la cérémonie au Congrès de la Nation présentant cette résolution, qu'ATTAC Argentine a reçu des mains de 36 députés argentins leur adhésion à l'Appel mondial des parlementaires pour la taxe Tobin.

Vous pouvez consulter le site d'ATTAC Argentine à l'adresse suivante : <http://www.attac.org/argentina>

5. Un panel des Nations Unies demande une nouvelle étude sur la taxe Tobin

Le panel de personnalités réuni autour de Kofi Annan pour étudier quelles nouvelles ressources pourraient être trouvées afin de financer le développement a déclaré qu'« une nouvelle étude technique rigoureuse était nécessaire avant que des conclusions définitives puissent être tirées » sur la taxe Tobin. Ce panel, dont font partie Robert Rubin, ancien Ministre des Finances américain et Jacques Delors, ancien Président de la Commission européenne, était présidé par l'ancien Président mexicain Ernesto Zedillo.

Informations publiées grâce à Steve Tibbett et War on Want. <http://ww.waronwant.org>

6 – Le syndicat « Transport and General Workers » se prononce pour la taxe Tobin

Le deuxième syndicat britannique « Transport and General Workers », qui représente 900.000 salariés a adopté au mois de Juillet 2001 une motion en faveur de la taxe Tobin où il s'engage à mener campagne pour promouvoir cette taxe.

Le soutien du syndicat « Transport and General Union » fait suite à ceux déjà exprimés par UNISON, le Congrès des syndicats et d'autres syndicats britanniques représentatifs.

Informations publiées grâce à Steve Tibbett et War on Want. <http://ww.waronwant.org>

[La Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin n° 5 a été réalisée par Elsa Jacquemin, Philippe Burguière et Elodie Sellar](#)